

*Questions orales***L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL****L'OCTROI DE CONTRATS—L'ENQUÊTE SUR LES POTS-DE-VIN**

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, ma question s'adresse au très honorable premier ministre. Lorsque la Chambre a repris ses travaux le 19 janvier, au début de cette session du Parlement, on nous a informés de l'affaire Oerlikon qui a conduit à l'enquête Bissonnette. Puis nous avons eu l'enquête Gravel, Stevens, Place Vincent Massey, Peloquin et plusieurs autres. Nous apprenons aujourd'hui l'enquête sur les pots-de-vin du parti conservateur.

Je demanderais simplement au premier ministre quand cela va s'arrêter. Quand verrons-nous un gouvernement qui conduit mieux ses affaires pour que nous n'ayons pas à faire d'enquêtes, et qui gouverne le pays comme il le devrait?

[Français]

L'hon. Monique Landry (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, je suppose que mon honorable collègue se réfère à un reportage qu'il y a eu hier soir à la télévision. Je voudrais lui dire que, à l'automne dernier, au moment où j'ai été avisée d'une possibilité d'allégations, j'ai aussitôt demandé aux fonctionnaires de mon ministère d'en aviser la Gendarmerie royale, et actuellement une enquête suit son cours.

J'aimerais ajouter, monsieur le Président que, si mon honorable collègue a bien écouté ou lu le reportage, ces allégations se rapportent à une démarche possible entre deux individus et ne se rapportent absolument pas ni au gouvernement ni à l'ACDI.

[Traduction]

M. Riis: Monsieur le Président, nous l'avons entendu à maintes reprises. Nous avons eu enquête sur enquête. Selon le reportage cet état de choses, soit le paiement de ristournes, persiste avec l'attribution de chaque contrat.

L'INTÉGRITÉ DU GOUVERNEMENT

M. Nelson A. Riis (Kamloops—Shuswap): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au premier ministre. Les Canadiens en ont par-dessus la tête des enquêtes qui n'en finissent plus. Ils veulent que ces sottises cessent.

Quand le premier ministre va-t-il prendre une initiative pour que l'intégrité règne au sein du gouvernement et pour mettre un terme à toutes ces sottises?

[Français]

L'hon. Monique Landry (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, je voudrais dire à mon honorable collègue que, à plusieurs reprises, j'ai eu l'occasion de dire que le processus de sélection des contrats de l'ACDI est très ouvert et très clair. Cet hiver, j'ai eu le plaisir de faire publier une brochure qui a été envoyée à tous mes collègues et à tous les hommes d'affaires pour expliquer clairement le processus de sélection des contrats, et j'invite mon honorable collègue à venir à l'ACDI regarder la façon d'attribuer les contrats, et j'en suis très fière, monsieur le Président.

[Traduction]

LA DATE À LAQUELLE LE PREMIER MINISTRE A ÉTÉ MIS AU COURANT DES ALLÉGATIONS

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre.

Elle concerne le même sujet, les 5 p. 100 de ristourne mentionnés par les médias et dont une partie doit aller au parti conservateur en remerciement des marchés de l'État.

Quand le premier ministre a-t-il été mis au courant de l'affaire mentionnée hier soir par la chaîne de télévision nationale? Quelles mesures précises a-t-il ordonné à ses ministres de prendre pour mettre fin à ce genre d'activité et l'empêcher de se reproduire à son gouvernement, dont la réputation a déjà pas mal souffert?

[Français]

L'hon. Monique Landry (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, j'ai indiqué tout à l'heure qu'actuellement il y avait une enquête de la Gendarmerie royale qui suivait son cours. Il faudrait peut-être attendre avant de porter des jugements.

M. Boudria: Monsieur le Président, ce n'est pas le système qui fait défaut, ce sont les joueurs.

ON DEMANDE UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Monsieur le Président, j'aimerais demander en question supplémentaire au premier ministre, étant donné que le 26 mai 1986, en réponse à une question que j'ai soulevée à la Chambre concernant le dossier des 5 p. 100 de ristourne, on a dit qu'il n'y en avait pas de système comme cela et on a refusé de faire une enquête. Maintenant, à la lumière des nouveaux faits que nous savons tous, est-ce que le premier ministre est prêt à demander une enquête publique sur la politique d'octroi de contrats de son gouvernement et sur les allégations à l'endroit des ristournes allant au parti conservateur? Oui ou non à l'enquête publique?

L'hon. Monique Landry (ministre des Relations extérieures): Monsieur le Président, je veux répéter à la Chambre que l'attribution des contrats de l'ACDI suit un processus très ouvert et très clair. J'invite également mon honorable collègue, qui ne semble pas être au courant, de venir à l'ACDI vérifier la façon dont on attribue les contrats. Et cette façon est très honnête et les firmes compétentes qui méritent des contrats les rejoignent.

* * *

[Traduction]

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES**LA GRÈVE DES FACTEURS—LA SUSPENSION DE CERTAINS EMPLOYÉS**

M. Cyril Keeper (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre, qui a brigué les suffrages en s'appuyant sur sa réputation de négociateur syndical. Le premier ministre doit savoir que la nomination d'un médiateur dans le différend postal a fait naître l'espoir d'un règlement. Mais tout de suite après 40 facteurs ont été licenciés, ce qui assombrit les négociations.